



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 JUIN 2014

DELIBERATION N° 9

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 28
Votants : 28
Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

Objet :
Enquête Publique
Autoroute
Ferroviaire
Atlantique :
avis du conseil

L'an deux mil quatorze, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2014

Membres présents : F.GONZALEZ, MA.THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, M.EVENE-MATEO, G.LASSABE, A.LECHEVALLIER, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA.DEL-PRADO, A.VALOT-VILLAUME- MANSARD, N.DAUGA, JD. BONNOME, D.ARMÉNGAUD, MJ. ROQUES, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J.CRAVEIRO-DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ. ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP.CRESPO, C.DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON.

Absent : G.MOSCHETTI

Secrétaire de séance : JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ

Marie-Ange THEBAUD, Adjointe, expose au Conseil que la Commune de Boucau a été destinataire d'une enquête publique relative à l'Autoroute Ferroviaire Atlantique. Celle-ci permettra d'assurer le transit d'une partie des camions entre le Nord de la France et le Sud-Ouest.

La mise en place de ce service nécessite la construction de terminaux de transbordement sur les Communes de DOURGES (59) et de TARNOS (40) ainsi que l'adaptation du réseau ferré national entre ces deux terminaux.

Cette enquête porte sur les cinq volets suivants :

- 1- La déclaration de projet relative à la construction d'un terminal de transbordement sur la Commune de DOURGES,
- 2- La déclaration de projet relative à la construction d'un terminal de transbordement sur la Commune de TARNOS,
- 3- La déclaration de projet relative aux travaux à réaliser sur le réseau ferré national dans le cadre du projet d'Autoroute Ferroviaire Atlantique par Réseaux Ferrés de France,
- 4- La mise en compatibilité du PLU de la Commune de Tarnos,
- 5- Les impacts environnementaux de l'ensemble de ces travaux.

La commission Environnement s'est réunie le 19 mai 2014 et a formulé les observations suivantes :

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le 05.06.14
et de la publication
le 07.06.14*

- a) Reconnaissance de la nécessité de développer le frêt pour préserver l'environnement,
- b) Les PN 124 et 125 distants de 600 mètres seront concernés par des manœuvres qui immobiliseront la circulation sur une durée de 5 à 8 minutes environ par train et ceci jusqu'à quatre fois par jour à l'horizon 2020.
- c) Le terminal de Tarnos se situe à 800 mètres d'un site SEVESO seuil haut, nous **déplorons que l'enquête publique ne prenne pas en considération cette situation en n'exigeant pas d'étude de danger.**
- d) Les manœuvres pour rejoindre le terminal de TARNOS génèreront sur BOUCAU de longues nuisances sonores en plein Centre-Ville actuellement en cours de réhabilitation pour l'amélioration du cadre de vie.
- e) Depuis 2013, l'AIRAQ constate une multiplication des pics de pollution dus au trafic routier sur l'Agglomération du BAB,
Le flux de camions sur la zone de Tarnos aggravera cette situation.
- f) Le secteur de TARNOS concerné par la zone de transbordement est déjà très sollicité par la circulation de camions pouvant transporter des matières dangereuses.
Ce supplément de trafic génèrera des risques d'accident plus importants dans un secteur très fréquenté par les Boucalais et les Boucalaises (déchetterie, accès aux plages etc...)

Pour toutes ces raisons, Madame Marie Ange THEBAUD, propose au Conseil d'inscrire dans le dossier de l'enquête publique :

Concernant le point 3 : la mise en place de cette autoroute ferroviaire nécessitera l'aménagement de passage souterrain gros gabarit au niveau du PN 125, un passage piéton au niveau du PN 124, et un écran anti-bruit sur la traversée du Centre-Ville.

Concernant le point 5 : l'impact environnemental (air, usure routes, risques d'accident) est à prendre en considération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Décide de rendre un avis défavorable à l'aménagement d'un terminal à TARNOS.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 04 juin 2014

Le Maire,

Francis GONZALEZ

